



Réunion du 5 octobre 2020

OUVERTURE DELEGATION

Durant l'absence de sa secrétaire, Mme. Véronique MIVIERE, actuellement convalescente, la Délégation du Roannais ne peut qu'assurer une permanence dans ses locaux, du **mardi au vendredi, de 9h à 12h**, ainsi que le **lundi de 14h à 19h**, jour de réunion des commissions.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cependant, pour tout problème précis ou urgent, les responsables des différentes commissions restent à votre disposition : leurs coordonnées sont à retrouver sur le site du District de la Loire.

INFORMATION IMPORTANTE AUX CLUBS

La saison 2020/2021 a débuté ce dernier week-end au niveau départemental et, dans la majorité des matches, tout s'est bien déroulé. Néanmoins, j'ai été le témoin que certains clubs n'ont pas mis en place le protocole sanitaire demandé par le Comité de Direction de notre District, à savoir : contrôle aux entrées pour que chacun porte un masque et se lave les mains avec du gel hydro-alcoolique ; ensuite, que chaque acteur (joueurs, encadrants et arbitres, voire délégués) ait une bonne température ; que, si les vestiaires sont ouverts, ne soient présents que 7 joueurs maximum au même moment dans ceux-ci ; qu'une douche sur deux doit être condamnée ; que tous les acteurs, assis sur les bancs de touche, portent aussi un masque, à l'exception de l'entraîneur pour donner ses consignes.

Si tout le monde agit ainsi, nous pourrions espérer continuer notre sport favori tout au long de la saison.

Concernant les tablettes, certains ont attendu le dernier moment pour sa mise en route et le résultat fut que celles-ci n'ont pas fonctionné pour diverses raisons et, en particulier, à cause d'un code erroné ! Est-ce normal ?

Merci de votre aide. Cordialement.

Francis VIDRY, président délégué du District de la Loire.

PARTENARIAT CHORALE BASKET

Dans le cadre du partenariat entre la Délégation du Roannais et la Chorale de Roanne Basket, l'ensemble des licenciés de notre secteur peut bénéficier d'une offre promotionnelle sur la plupart des rencontres du championnat « Jeep Élite », par le biais du site Internet du club : www.chorale-roanne.com

Pour la rencontre **Chorale – Cholet du vendredi 16 octobre à 20h**, les places en catégorie 4 vous seront proposées à 7 €, dans la limite des places disponibles. A cet effet, vous devez utiliser le code suivant : **CHORALE/DELEGFOOT** (tout en majuscules et sans espace)